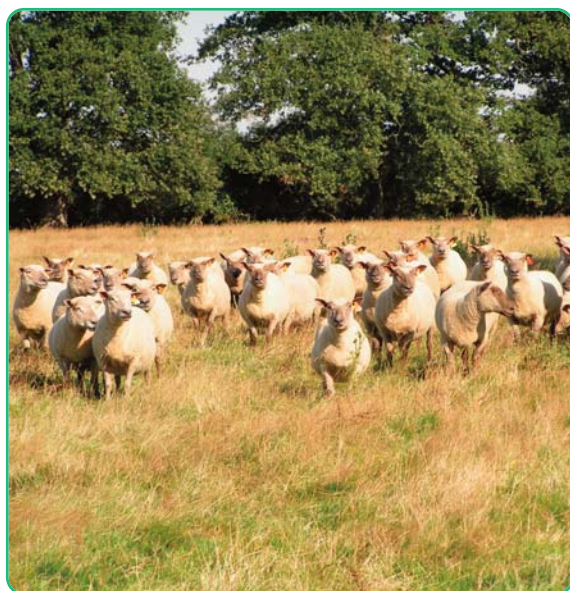


# Cas-type H1

## OVINS-VOLAILLES

2 personnes - 70 ha - 400 brebis - Productivité 1,4 - 9 brebis/ha SFP  
2 600 m<sup>2</sup> volailles standard (poulets, dindes)

100 % des lactations et de l'engraissement des agneaux en bergerie  
1 600 m<sup>2</sup> de poulets et 1 000 m<sup>2</sup> de dindes



Ce système concerne notamment les Deux-Sèvres et la Vendée, mais se rencontre également sur le reste des Pays de la Loire et la Bretagne.

Il est décrit ici avec 2 bâtiments de volailles "industrielles", mais il se rencontre également en label voire avec d'autres ateliers hors-sol.

Le respect de la Directive Nitrates est assuré par l'exportation d'une partie des déjections.



RESEAUX  
D'ELEVAGE



INSTITUT DE  
L'ELEVAGE



AGRICULTURES  
& TERRITOIRES  
CHAMBRES D'AGRICULTURE

## PRÉSENTATION DU SYSTÈME



### Atouts :

- Réduction des risques avec deux productions différentes.
- Valorisation du fumier de volailles en priorité sur les céréales.

### Contraintes :

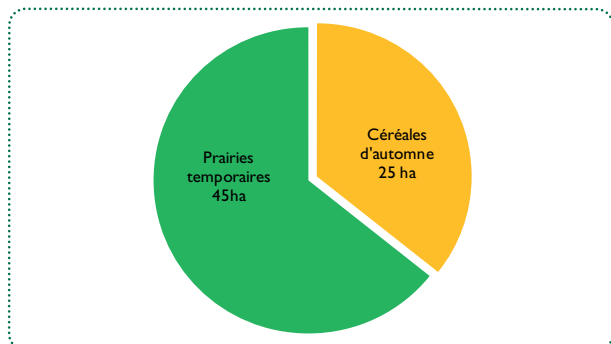
- Charge de travail générée par les 2 ateliers.
- Respect des plafonds de 170 kg/ha d'azote organique et de 100 kg/ha de phosphore organique.



Poitou-Charentes, Pays-de-la-Loire, Bretagne

## GESTION DES SURFACES

### Assolement

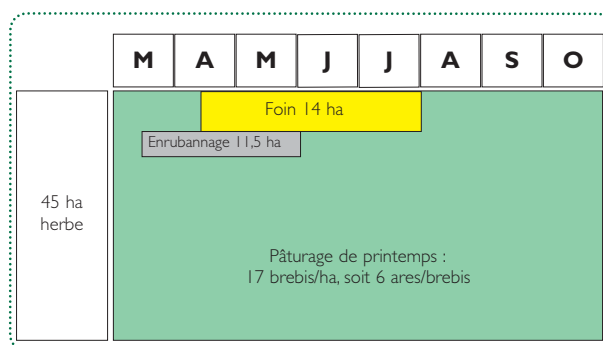


- Toutes les prairies fauchées sont déprimées.
- Les temporaires sont à base de RGH ou de mélange de RGA-TB.
- Les brebis agnelant en contre-saison sont remises à l'herbe après sevrage.
- Les brebis agnelant en saison sont rentrées en bergerie vers la mi-janvier; les agnelles début février.



### > L'utilisation des surfaces fourragères

Source : Réseaux d'Élevage, 2012



### La récolte

	ha	Rendement/ha	Quantité
Enrubannage	11,5	4 tMS	46 tMS
Foin	14	4 tMS	56 tMS
<b>Total</b>			<b>102 tMS</b>
Céréales	25	65 qx	1 625 qx
Paille	25	4 T	100 T

### La fertilisation

(unité/ha)	N	P	K
Pâturage	30	0	0
Foin	60	0	0
Enrubannage	60	0	0
Moyenne Herbe	47	0	0
Céréales	80	0	0
Moyenne SAU	59	0	0

### Surface labourée

Surface labourée 35 ha
- 10 ha de prairies (durée 4 à 5 ans)
- 25 ha de cultures d'hiver

- Le déficit de paille pour l'atelier volailles est couvert par l'achat de copeaux ou de paille broyée.
- Le fumier de volailles est épandu à raison de 4 tonnes/ha, en priorité sur les céréales, l'excédent étant composté avant épandage sur prairie et avec un délai de 2 mois avant pâturage.
- Le fumier d'ovins est épandu à l'implantation des prairies à raison de 15 tonnes/ha.

### Le Bilan des minéraux

> Bilan apparent hors fixation symbiotique (kg/ha SAU)

	N	P	K
Solde	368	163	156



## FONCTIONNEMENT DU TROUPEAU

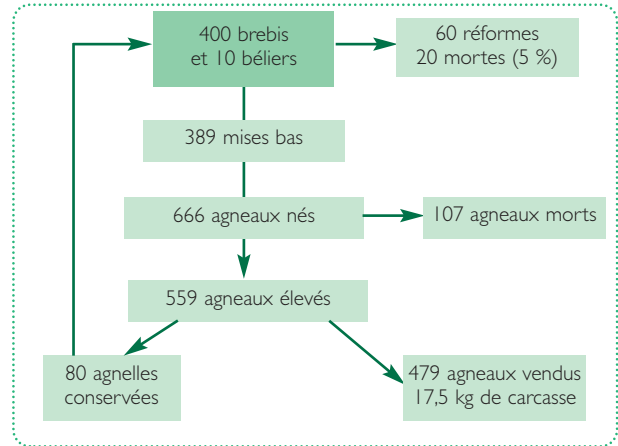
### > Résultats

Taux de mise bas	97 %
Prolificité	171 %
Mortalité agneaux	16 %
<b>Productivité numérique</b>	<b>140 %</b>
Taux de renouvellement	20 %

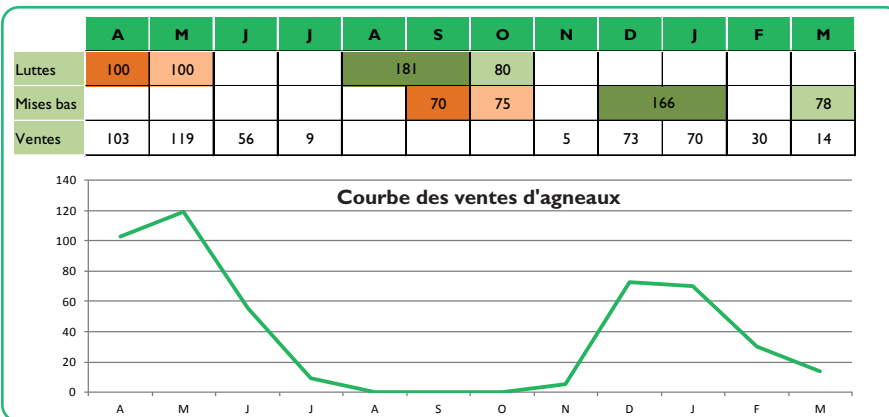
Les 2 premiers lots de contre saison sont épongés avec 50 % des brebis inséminées.

Elles sont ensuite toutes épongées pour être remises en lutte naturelle en saison. Les agnelles conservées sur les lots d'octobre et de décembre-janvier sont mises en lutte naturelle début octobre.

### > Schéma de fonctionnement



### > Conduite de la reproduction



Les agneaux sont vendus pour 60 % d'entre eux au 2<sup>ème</sup> trimestre, puis 24 % au 1<sup>er</sup> trimestre.

## Alimentation

	Total (kg)	Kg/brebis	Kg/agneau	Kg/couple brebis/agneau
Foin (MS)	56 000	120	15	140
Enrubannage (MS)	46 000	115		115
<b>Total fourrage</b>	<b>102 000</b>	<b>235</b>	<b>15</b>	<b>255</b>
Céréales	61 000	69	60	153
Tourteau de soja	14 300	17,1	13,5	36
CMV	26 000	4,9	1,5	7
<b>Total concentrés</b>	<b>78 000</b>	<b>91</b>	<b>75</b>	<b>196</b>
% concentré prélevé	78			
Concentré/kg carcasse produit	8			

Toutes les brebis sont complémentées en bergerie avec de l'enrubannage et du foin alors que les agnelles sont alimentées avec du foin uniquement.

## ATELIER VOLAILLES

Production	Surface (m <sup>2</sup> )	Densité	Âge à l'abattage	Poids	IC
Poulets	1 600	21,8	38 j	1,9	1,8
Dindes	1 000	7,2	124 j	9,9	2,4

## ORGANISATION DU TRAVAIL

### Les bâtiments



- Ovins :
  - . 1 bergerie pour 300 brebis et 280 agneaux sevrés
  - . 900 m<sup>2</sup>
  - . 300 cornadis

75 % des brebis sont logées

Total : 2,3 m<sup>2</sup>/brebis

- 2 poulaillers : 1 600 m<sup>2</sup> rénovés et 1 000 m<sup>2</sup> neufs
- Hangar :
  - . 500 m<sup>2</sup>
- Stockage concentré :
  - . 2 cellules de 300 qx
  - . 1 silo de 6 tonnes
- Parc de tri

### Le foncier



- 11 km de clôtures

### Le travail d'astreinte



- 3 700 heures dont 1 600 h pour les ovins (4 h/brebis) et 2 100 h pour l'atelier hors-sol

### Le travail de saison



- 185 jours, dont 35 pour les ovins, 70 pour les volailles, 50 pour la SFP et 30 pour les céréales

### Les pointes de travail



- La conduite intensive de l'atelier ovin comme l'atelier hors-sol engendrent un travail d'astreinte relativement régulier sur l'année. Le travail de saison généré par les différents ateliers est également assez conséquent.

### Le matériel



- En propriété :
  - . 2 tracteurs (4 RM 100 cv et 2 RM 65 cv) et chargeur frontal
  - . épandeur engrais 12 m
  - . remorque
  - . véhicule utilitaire
  - . dérouleuse-pailleuse
  - . ordinateur et chien de troupeau
- En co-propriété :
  - . faneuse
  - . andaineur
- En CUMA :
  - . charrue et tracteur (4 RM 110 cv)
  - . combiné de semis direct
  - . pulvérisateur 1 200 l
  - . faucheuse conditionneuse
  - . gyrobroyeur
  - . plateau à balles rondes
  - . épandeur fumier 12 T
  - . benne monocopque 12 T
- A l'entreprise :
  - . round-baller
  - . moissonneuse

### Pour en savoir plus

#### Coordination

Vincent Bellet  
Bretagne, Pays de la Loire, Poitou-Charentes,  
Tel : 05 49 44 74 94  
@ : vincent.bellet@idele.fr

#### Réseau ovins viande

Nathalie Augas  
Charente  
Tel : 05 45 84 09 28  
@ : nathalie.augas@charente.chambagri.fr

Chambre d'Agriculture  
Deux-Sèvres  
Tel : 05 49 77 15 15  
@ : accueil@deux-sevres.chambagri.fr

Chambre d'Agriculture  
Vienne  
Tel : 05 49 44 74 74  
@ : accueil@vienne.chambagri.fr

Gilles Clénet  
Loire-Atlantique  
Tel 02 53 46 60 01  
@ : gilles.clenet@loire-atlantique.chambagri.fr

Laurent Fichet  
Maine-et-Loire, Mayenne et Sarthe  
Tel : 02 41 33 61 00  
@ : laurent.fichet@maine-et-loire.chambagri.fr

Stéphane Migné  
Vendée  
Tel : 02 51 36 82 77  
@ : stephane.migne@vendee.chambagri.fr

Alain Gouédard  
Bretagne  
Tel : 02 23 48 26 92  
@ : alain.gouedard@ille-et-vilaine.chambagri.fr

#### LES RÉSEAUX D'ÉLEVAGE

Les Réseaux d'Élevage sont un dispositif partenarial associant des éleveurs et des ingénieurs des Chambres d'Agriculture et de l'Institut de l'Élevage.

#### LES PARTENAIRES FINANCEURS

Ce document a reçu l'appui financier du Casdar, du Conseil Régional des Pays-de-la-Loire et de FranceAgriMer.



Novembre 2013

Document édité par l'Institut de l'Élevage - 149 rue de Bercy - 75595 Paris CEDEX 12  
www.idele.fr - PUB IE : 00 13 55 024

# Cas-type H 1

## OVINS-VOLAILLES

2 personnes - 70 ha - 400 brebis - Productivité 1,4 - 9 brebis/ha SFP  
2 600 m<sup>2</sup> volailles standard (poulets, dindes)

100 % des lactations et de l'engraissement des agneaux en bergerie  
1 600 m<sup>2</sup> de poulets et 1 000 m<sup>2</sup> de dindes

### LES RÉSULTATS ÉCONOMIQUES EN CONJONCTURE 2012

% /PB	LES PRODUITS	240 500 €
27 %	<b>Ovins viande</b>	<b>65 060 €</b>
	<b>Ventes</b>	<b>57 420 €</b>
	479 agneaux lourds de bergerie de 17,5 kg C. à 6,29 €/kg	52 720 €
	60 brebis de réforme à 65 €/tête	3 900 €
	2 béliers de réforme à 75 €	150 €
	800 kg de laine à 0,80 €/kg	640 €
	<b>Achat d'animaux</b>	<b>- 1 080 €</b>
	3 béliers achetés à 360 €	- 1 080 €
	<b>Aides</b>	<b>8 720 €</b>
	Prime à la brebis : 400 têtes à 21,80 €	8 720 €
53 %	<b>Hors-sol</b>	<b>127 360 €</b>
	Marge poussin-aliment	127 360 €
14 %	<b>Grandes cultures</b>	<b>32 760 €</b>
	Céréales d'automne : 1 000 q à 20 €	20 000 €
	Cession interne au troupeau : 610 q à 20,00 €	12 200 €
	Cession interne de semences	560 €
6 %	<b>Autres aides</b>	<b>15 330 €</b>
	Aides découplées : 70 ha à 204,70 €	14 330 €
	Franchise de modulation	1 000 €

% /PB	LES CHARGES	148 940 €
36 %	<b>Charges opérationnelles</b>	<b>86 380 €</b>
	<b>Troupeau</b>	<b>72 €/brebis</b>
	Concentrés	52 €/brebis
	Frais divers d'élevage	13 €/brebis
	Taxes animales	7 €/brebis
	<b>Surface fourragère</b>	<b>89 €/ha</b>
	Engrais et amendements	55 €/ha
	Semences	30 €/ha
	Fournitures pour fourrages	4 €/ha
	<b>Volailles de chair</b>	<b>47 490 €</b>
	<b>Productions végétales</b>	<b>241 €/ha</b>
	Phytosanitaires	84 €/ha
	Engrais et amendements	94 €/ha
	Semences	63 €/ha
26 %	<b>Charges de structure hors amortissements et frais financiers</b>	<b>62 560 €</b>
	Main-d'oeuvre (MSA + salaires)	229 €/ha SAU
	Foncier	107 €/ha SAU
	Matériel	261 €/ha SAU
	Bâtiments et installations	45 €/ha SAU
	Autres charges	263 €/ha SAU

**38 % EXCÉDENT BRUT d'EXPLOITATION** **91 560 €**

**ANNUITÉS** **29 590 €**

**AMORTISSEMENTS FRAIS FINANCIERS** **33 815 €**  
**6 795 €**

**DISPONIBLE POUR EXPLOITANT ET L'AUTOFINANCEMENT** **61 970 €**

**RÉSULTAT COURANT** **50 950 €**

### QUELQUES INDICATEURS ÉCONOMIQUES

Indicateurs Exploitation		Indicateurs Atelier (400 brebis)	
Produit brut/UMO	120 250 €	Produit Brut/brebis	163 €
EBE/PB	38 %	Alimentation directe/brebis	52 €
EBE/UMO	45 780 €	Alimentation directe/kg carcasse	2,1 €
Revenu agricole/UMO	25 475 €	Surface fourragère/ha	93 €
Annuités/EBE	32 %	Surface fourragère/brebis	10 €
Marge de sécurité/EBE	28 %	Frais d'élevage/brebis	20 €
		Marge brute/produit	50 %
		Marge brute/brebis	81 €



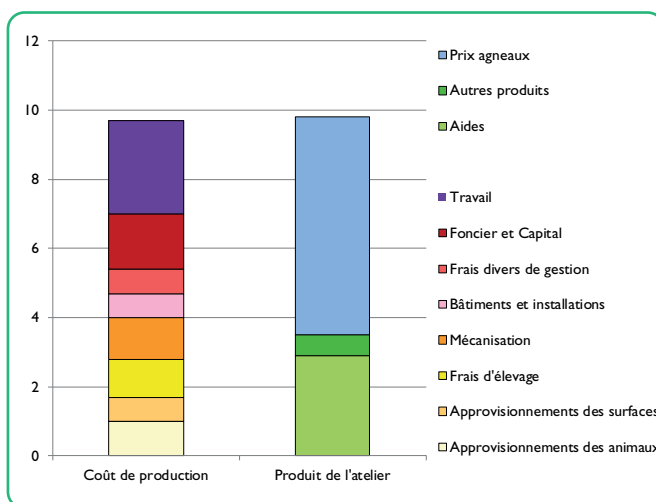
## COÛT DE PRODUCTION

<b>Produit ovin</b>	<b>9,8 €</b>
Ventes	6,3 €
Autres produits	0,6 €
Aides	2,9 €

<b>Coût de production</b>	<b>10,2 €</b>
Aliments	1,0 €
Frais surfaces	0,7 €
Frais élevage	1,1 €
Mécanisation	1,2 €
Bâtiments	0,7 €
Frais divers & gestion	0,7 €
Foncier et capital *	2,0 €
Travail **	2,7 €

\* Rémunération capital : 2,3 %  
 \*\* Rémunération : 1,5 SMIC/UMO

kg vendus/UMO ov	9 630 kgc
------------------	-----------



Prix de revient pour 1,5 SMIC	7,2 €
Rémunération permise	1,0 SMIC

## CAPITAL ET INSTALLATION

Investissements nécessaires	433 K€
- Bâtiments et équipements	84 K€
- Matériel et divers	56 K€
- Cheptel	44 K€
- Stocks alimentaires	14 K€

Par rapport à une valeur de construction ou d'achat, des décotes de 35 % pour les bâtiments et de 40 % pour le matériel ont été appliquées, correspondant à la présence d'équipements amortis ou encore à un âge moyen de 3 ans.

## FINANCEMENT ET RESULTATS

	Installation**	Croisière
Emprunts LMT (soit en %)*	200 K€ (92 %)	217 K€ (50 %)
Taux moyen	3 %	5 %
Durée moyenne	10 ans	10 ans
Capitaux propres	17 K€ (8 %)	217 K€ (50 %)
EBE	45 K€	92 K€
Annuités	23 K€	30 K€
Annuités/EBE	52 %	32 %
Disponible pour vivre et investir	22 K€	62 K€
Prélèvements	15 K€	36 K€
Marge de sécurité/EBE	15 %	28 %

\* en % du capital d'exploitation = investissements nécessaires  
 \*\* reprise de 50 % du capital avec 50 % de l'EBE

## SENSIBILITE DU SYSTEME

PN : +/- 0,15	3 830 €
Prix : +/- 0,30 €/kg carcasse	1 940 €
Concentré : +/- 0,15 €/kg carcasse	1 130 €

### Pour en savoir plus

#### Coordination

Vincent Bellet  
 Bretagne, Pays de la Loire, Poitou-  
 Charentes,  
 Tél : 05 49 44 74 94  
 @ : vincent.bellet@idele.fr

#### Réseau ovins viande

Nathalie Augas  
 Charente  
 Tél : 05 45 84 09 28  
 @ : nathalie.augas@charente.chambagri.fr

Chambre d'Agriculture  
 Deux-Sèvres  
 Tél : 05 49 77 15 15  
 @ : accueil@deux-sevres.chambagri.fr

Chambre d'Agriculture  
 Vienne  
 Tél : 05 49 44 74 74  
 @ : accueil@vienna.chambagri.fr

Gilles Clenet  
 Loire-Atlantique  
 Tél 02 53 46 60 01  
 @ : gilles.clenet@loire-  
 atlantique.chambagri.fr

Laurent Fichet  
 Maine-et-Loire, Mayenne et Sarthe  
 Tél : 02 41 33 61 00  
 @ : laurent.fichet@maine-et-  
 loire.chambagri.fr

Stéphane Migné  
 Vendée  
 Tél : 02 51 36 82 77  
 @ : stephane.migne@vendee.chambagri.fr

Alain Gouédard  
 Bretagne  
 Tél : 02 23 48 26 92  
 @ : alain.gouedard@ille-et-  
 vilaine.chambagri.fr

### LES RÉSEAUX D'ÉLEVAGE

Les Réseaux d'Élevage sont un dispositif partenarial associant des éleveurs et des ingénieurs des Chambres d'Agriculture et de l'Institut de l'Élevage.

### LES PARTENAIRES FINANCEURS

Ce document a reçu l'appui financier du Casdar, du Conseil Régional des Pays-de-la-Loire et de FranceAgriMer.



Novembre 2013